



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
LA CONFÉRENCE  
DU DÉSARMEMENT  
À GENÈVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Intervention en séance plénière de  
Mme Camille PETIT  
Ambassadrice, représentante permanente de la France  
auprès de la Conférence du désarmement**

**Garanties négatives de sécurité  
(Genève, 9 février 2023)**

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir mis le sujet des garanties négatives de sécurité à l'ordre du jour de notre Conférence. Il s'agit d'un élément important.

J'ai déjà eu l'occasion, Monsieur le Président, de souligner lors de la discussion que nous avons eue le 31 janvier dernier sur les zones exemptes d'armes nucléaires, le contexte sécuritaire particulièrement dégradé dans lequel nous abordons les discussions sur ce point.

L'agression armée non-provoquée et non-justifiée de l'Ukraine par la Russie, en violation directe de l'intégrité territoriale ukrainienne et du mémorandum de Budapest, a eu un impact majeur sur la crédibilité de l'architecture de sécurité bâtie pas à pas dans les décennies précédentes.

La Russie s'était engagée, au même titre que le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France et la Chine, à respecter la souveraineté, l'indépendance et les frontières ukrainiennes. En contrepartie l'Ukraine a restitué à la Russie les armes nucléaires qui avaient été déployées sur son territoire et l'Ukraine a adhéré au TNP en tant qu'Etat non doté. Nous condamnons en conséquence fermement cette violation, par la Russie, de ses engagements internationaux.

Monsieur le Président,

La France, en tant qu'Etat doté responsable, souhaite rappeler le plein respect de ses engagements vis-à-vis des Etats non dotés en matière de garanties négatives de sécurité. **Nous**

**avons pris de longue date des engagements forts, unilatéraux ou bien dans le cadre de traités créant des zones exemptes d'armes nucléaires.**

Ces engagements confèrent des garanties de sécurité aux Etats non dotés parties au TNP et respectueux de leurs obligations :

1) Tout d'abord, la France a présenté les garanties de sécurité qu'elle accorde dans une déclaration unilatérale à la Conférence du désarmement en avril 1995. Ces engagements ont été actés par le Conseil de Sécurité des Nations unies dans ses résolutions 984 en 1995, 1887 en 2009 et 2310 en 2016. La France considère ces engagements comme juridiquement contraignants ;

2) Deuxièmement, les garanties négatives de sécurité accordées par la France ont été réaffirmées au plus haut niveau. Le Président de la République s'est engagé à ne pas utiliser ou menacer d'utiliser d'armes nucléaires contre tout Etat non doté d'armes nucléaires partie au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui respecte ses obligations internationales de non-prolifération.

3) Enfin, accorder des assurances négatives de sécurité à l'échelle régionale nous semble particulièrement important pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Comme je l'ai déjà évoqué lors de notre plénière du 31 janvier dernier, la France soutient la constitution de zones exemptes d'armes nucléaires. Dans cet esprit et dans le cadre des protocoles aux traités instituant de telles zones dans plusieurs régions du monde, elle a octroyé des garanties négatives de sécurité à une centaine d'Etats : je pense aux Traités de Tlatelolco, Traité de Rarotonga, Traité de Pelindaba et au Traité de Semipalatinsk. Nous sommes également signataires d'une déclaration croisée sur le statut exempt d'armes nucléaires de la Mongolie.

La France se tient prête à élargir ce dispositif, conformément aux principes adoptés par consensus en 1999 par la Commission du désarmement. A ce titre, nous souhaitons poursuivre le dialogue entre les Etats dotés et les pays de l'ASEAN, dont l'implication est primordiale, pour progresser vers la signature du protocole au traité de Bangkok instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, et la rendre pleinement opérationnelle. Une telle avancée renforcerait la contribution des zones exemptes d'armes nucléaires au régime de non-prolifération et au désarmement nucléaire et permettrait de progresser dans la mise en œuvre du plan d'action de 2010.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà rappelé, la France soutient la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient conformément à la résolution adoptée en 1995 sur le Moyen Orient, sur la base du dialogue et en prenant en compte les intérêts de sécurité de tous les Etats. C'est un objectif important, qui passe notamment par une résolution durable des crises de prolifération et l'adhésion de tous les Etats de la région aux conventions pertinentes dans le cadre d'un processus fondé sur le consensus et inclusif, dans son format comme dans sa substance pour viser des résultats effectivement vérifiables.

Enfin, je souhaite souligner que la doctrine française de dissuasion est strictement défensive et constitue donc en elle-même une garantie. L'emploi de l'arme nucléaire ne serait en effet concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense, droit reconnu par la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Vous pourrez compter sur la France pour continuer à nous engager de manière constructive dans les travaux de la Conférence du désarmement sur les garanties négatives de sécurité, et à examiner avec attention toute proposition que vous pourriez faire en ce sens, dans le cadre d'un programme de travail complet et équilibré.

Je vous remercie./.

*Courtesy translation*

**Intervention in plenary session by  
Ms Camille PETIT  
Ambassador, Permanent Representative of France  
to the Conference on Disarmament**

**Negative Security Assurances  
(Geneva, 9 February 2023)**

Mr. President,

I thank you for putting the subject of negative security guarantees on the agenda of our Conference. This is an important element.

I already had the opportunity, Mr. President, to underline during the discussion we had on 31 January on nuclear-weapon-free zones, the particularly deteriorated security context in which we are starting the discussions on this item.

Russia's unprovoked and unjustified armed aggression against Ukraine, in direct violation of Ukraine's territorial integrity and the Budapest Memorandum, has had a major impact on the credibility of the security architecture built up step by step over the past decades.

Russia had taken the commitment, along with the United Kingdom, the United States, France and China, to respecting Ukrainian sovereignty, independence and borders. In return, Ukraine returned to Russia the nuclear weapons that had been deployed on its territory and joined the NPT as a non-nuclear weapon state. We therefore strongly condemn this violation by Russia of its international commitments.

Mr. President,

France, as a responsible nuclear-weapon State, wishes to recall the full respect of its commitments to non nuclear-weapon States with regard to negative security assurances. **We have long made strong commitments, either unilaterally or in the framework of treaties creating nuclear-weapon-free zones.**

These commitments provide security guarantees to non-nuclear weapon States that are parties to the NPT and comply with their obligations:

1) First, France presented the security guarantees it gives in a unilateral declaration to the Conference on Disarmament in April 1995. These commitments were endorsed by the UN Security Council in its resolutions 984 in 1995, 1887 in 2009 and 2310 in 2016. France considers these commitments to be legally binding;

2) Secondly, the negative security guarantees granted by France have been reaffirmed at the highest level. The President of the Republic has committed not to use or threaten to use nuclear weapons

against any non-nuclear weapon State party to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons that complies with its international non-proliferation obligations.

3) Finally, providing negative security assurances on a regional basis seems to us to be particularly important for nuclear disarmament and non-proliferation. As I already mentioned during our plenary session on 31 January, France supports the establishment of nuclear-weapon-free zones. In this spirit and in the framework of the protocols to the treaties establishing such zones in several regions of the world, it has granted negative security guarantees to some one hundred States: I am thinking of the Treaty of Tlatelolco, the Treaty of Rarotonga, the Treaty of Pelindaba and the Semipalatinsk Treaty. France is also signatory to a joint declaration on Mongolia's nuclear-weapon-free status.

France stands ready to extend this mechanism, in accordance with the principles adopted by consensus in 1999 by the Disarmament Commission. In this regard, we wish to continue the dialogue between the nuclear-weapon States and the ASEAN countries, whose involvement is essential, in order to make progress towards the signing of the protocol to the Bangkok Treaty establishing a nuclear-weapon-free zone in South-East Asia and to make it fully operational. Such a step would strengthen the contribution of nuclear-weapon-free zones to the non-proliferation regime and nuclear disarmament, and would advance the implementation of the 2010 Action Plan.

Furthermore, as we have already recalled, France supports the establishment of a zone free of weapons of mass destruction and their means of delivery in the Middle East in accordance with the 1995 resolution on the Middle East, on the basis of dialogue and taking into account the security concerns of all States. This is an important objective, which requires, inter alia, a sustainable resolution of proliferation crises and the adherence of all states of the region to the relevant conventions in the framework of a consensus-based and inclusive process, both in format and substance, aiming at effectively verifiable results.

Finally, I would like to stress that the French doctrine of deterrence is strictly defensive and therefore constitutes in itself a guarantee. The use of nuclear weapons would only be conceivable in extreme circumstances of self-defence, a right recognised by the United Nations Charter.

Mr President,

You can count on France to continue to commit ourselves constructively to the work of the Conference on Disarmament on negative security assurances, and to examine carefully any proposal you might make to this end in the framework of a comprehensive and balanced program of work.

Thank you./.